



RAPPORT DE RECHERCHE

Etude de la rentabilité des exploitations agricoles
des ménages du GIE JUBO de Keur Pathé de
Diouf. Le cas de la filière MIL

Etudiant stagiaire
Alioune GAYE,
Etudiant en Master in
Development Practice

Superviseur de stage :
M. Ibrahima NDIAYE
Responsable suivi-évaluation
du projet PAFA-
E .Coordonnées : 77 630 67
19 ; Mail :
ibrahimandiaye201@yahoo.fr

Enseignant référent :
Dr. Ibrahima BARRY

Du 20 aout au 20 octobre 2019

DEDICACE

Ce rapport d'étage est dédié à :

- Mon père BABACAR GAYE
- Mon frère ALASSANE GAYE

Que Dieu le Seigneur des mondes les accueille dans son paradis céleste et déverse continuellement sa miséricorde sur eux.

- Ma vaillante mère SOKHNA NDELLA DIEYE qui n'a jamais ménagé aucun effort pour la réussite de mes études. Je suis fier de vous, Maman et prie pour que le Seigneur vous accorde longue vie et une bonne santé afin que je puisse vous faire la maman la plus heureuse au monde.
- Mon grand frère Cheikh Assane Gaye qui a jamais cessé de me prodiguer des conseils utiles et me soutenir dans tous les domaines.
- A tous mes frères et sœurs

REMERCIEMENTS

Louange et Gloire à **Dieu** Clément et miséricordieux. Que la paix et le salut soient sur notre prophète **Mouhamed**. Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu le plus haut et le plus puissant.

A mon guide religieux **CHEIKH AHMADOU BAMBA KHADIMOUL RASSOUL** le Cheikh magnanime, clairvoyant et juste.

A MAME CHEIKH IBRAHIMA FALL qui est accroché à la corde de son Cheikh le « Bakki » qui est lui-même attaché à la sounna du prophète le « Makki », le savant l'érudit, l'océan de savoir, le connaisseur.

Mes remerciements vont à l'endroit de mon Maître encadreur, monsieur **IBRAHIMA NDIAYE** qui, d'une grandeur extraordinaire, a accepté d'adosser ce travail avec humilité, disponibilité et gentillesse.

Je remercie très solennellement le FIDA de son assistance mais également de son soutien pour la bonne exécution de ce stage qui l'utilité et l'importance pour nous sont démesurées.

Egalement nous remercions très franchement tout le corps professoral de l'université cheikh Anta Diop (UCAD/WASCAL) plus particulièrement au professeur **Doyen AHMADOU ALY MBAYE** et au **Docteur IBRAHIMA BARRY** coordonnateur du Master MDP et MMIP qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce stage.

Je remercie **SERIGNE ALIOUNE BADARA FALL** fils de CHEIKH ABDOUL SAKOR ibn MAME CHEIKH IBRAHIMA FALL ma porte sur la voie mystique de BAYE FALL qui ne cesse de me soutenir, de me conseiller. Il m'a toujours ouvert ses portes à chaque fois que de besoin et a toujours été à l'écoute de mes préoccupations avec une grande ouverture et une capacité de dialogue.

Je remercie ma vaillante Maman Sokhna Ndella DIEYE

Mon Papa BABACAR GAYE

Mes tantes OUMOU KALTOUM FAYE, Rokhaya SARR, Bineta SARR

Mes frères Alassane GAYE, Cheikh Assane GAYE, Abdoul Rahim Gaye dit Yirim, Malick GAYE Djiby FAYE, Mamadou TOURE, Abdoulaye TOURE, Cheikh Mbacké NGOM

Mes sœurs Awa CISSE, Nafi GAYE, Ndeye Amy GAYE, Coumba GAYE, Khady Diop GAYE, Ndeye Maguette GAYE, Oumy GAYE, Mame khady GUEYE, Kiné SARR, Oumy NDIAYE, Mami FAYE.

Mes oncles Cheikh DIEYE, ALADJI DIEYE, Serigne DIEYE,

Mes frères et sœurs dans l'islam et dans le Mouridisme particulièrement ceux du dahira Nourou Dareyni Touba Fac Droit, dahira Hisbou TarQiya, Nahju HLM NEMA Ziguinchor.

Mes amis Sidy DIOUF, Serigne Abdoul Khadre SY, Ousseynou CISSE, dit Karbala, Moussa FALL, Abdoul Ahad DIAGNE, Mamour BEYE, Bassirou Ndao, Mame Léna DIALLO, Fatou SECK, Fatoumata SOUMBOUNOU, Rokhaya BEYE.

Mes amis à la fac Abdoulaye Bamba SANE, Bada THIOUNE, Ousseynou DIAGNE, Cheikh Ahmadou Bamba NDIAYE

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR :	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD :	Agence Régionale de Développement
CAA :	Centre d'Achat Agricole
CDE :	Centre de Développement Filière
CNCAS :	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
COMNACC :	Commission Nationale de Change Climatique
COMRECC :	Commission Régionale de Changement Climatique
CSE :	Centre de Suivi-Ecologique

CR :	Communauté Rural
FAPAL :	Fédération des Associations Paysannes Agricoles de Louga
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
GIE:	Groupement d'Intérêt Economique
ISRA:	Institut Scientifique de Recherche Agricole
ITA:	Institut de Technologie Agricole
LOASP:	Loi d'Orientation Sylvo-Pastorale
MAER:	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural
MDP:	Master en Development Pratique
MEDD:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF:	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPE:	Ministère de l'Elevage et de la Production d'Elevage
MER:	Micro-Entreprise Rurale
MPER :	Micro et Petite Entreprise Rurale
ONG :	Organisation Non Gouvernemental
OM :	Opérateur de Marché
OP :	Organisation de Producteur
OPA :	Organisation de Producteur Agricole
OPE :	Organisation de Producteur Elevage
PACC :	
PAC/UEMOA :	Politique Agricole Commune/UEMOA
PADN :	Programme Agricole de Développement National
PAFA :	Projet d'Appui au Filière Agricole
PAFA-E	Projet d'Appui au Filière Agricole- Extension
PASA :	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole

PLDPA :	Programme, Lettre et Déclaration de Politique Agricole
PNAE	Programme Nationale d'Ajustement Economique
PNIA :	Programme Nationale de l'Investissement Agricole
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PREF	Plan de Redressement Economique et Financier
PSAOP :	Projet de Service Agricole et Organisations de Producteurs
SIPA :	Société d'Intensification de la Production Agricole
SNDES :	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
UCP :	Unité de Coordination du Projet

RAPPORT D'STAGE

SUJET : ETUDE DE LA RENTABILITE DES EXPLOITATION AGRICOLES DES MENAGES DU GIE JUBO DE KEUR PATHE DIOUF FINANCE PAR LE PROJET PAFA-E : CAS DE LA FILIERE MIL

I. INTRODUCTION

Le Sénégal, s'est inscrit dans une nouvelle dynamique visant à accélérer son développement socio-économique sur le moyen et long, terme et à assurer un bien être durable aux hommes, aux femmes, aux jeunes et aux autres groupes vulnérables qui compose sa population, à travers la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent(PSE)¹. Pour atteindre les objectifs de cette nouvelle stratégie, le Gouvernement s'est engagé à emprunté une trajectoire de développement sobre en carbone. Afin de donner corps à cette vision, le Sénégal a entamé l'intégration des principes de Développement durable dans les politiques nationales afin d'augmenter la productivité en matière agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire ou la sécurité alimentaire. A cet égard, l'agriculture occupe une place prépondérante dans la vie socio-économique du Sénégal car elle représente 16 % du PIB en 2017, alors qu'il n'était qu'à 7,1 % en 2012. Donc, le Sénégal a une grande tradition agricole et un secteur qui emploie près de la moitié de la population active en milieu rural. Cependant cette zone reste toujours très touchée par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ainsi, dans leur objectif commun de lutte contre ces deux fléaux, le FIDA et le Gouvernement du SENEGAL par le biais du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural ont financé le PAFA (Projet d'Appui aux Filières Agricoles) qui est un projet qui vise à contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales. Il permet d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier pour les jeunes des deux sexes et les femmes. C'est dans ce cadre que j'ai bénéficié d'un stage de deux (2) mois qui a débuté du 20 Aout au 20 Octobre 2019 dans la région de Kaolack précisément dans le village de KEUR PATHE DIOUF. Cette immersion dans le terrain nous a permis de mettre en pratique nos connaissances théoriques acquises au cours de notre master 2 en « Développement Practice » afin de proposer des solutions scientifiques aux problèmes rencontrés dans ce village.

¹ LETTRE DE POLITIQUE DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (LP/SEDD) 2016-2020

Nous avons travaillé sous la direction de Monsieur Ibrahima NDIAYE, Responsable du Suivi-Evaluation du PAFA-EXTENSION pour les tâches qui m'ont été confiées pour mener à bien mes recherches. Mes principales missions sont de faire la collecte de données (focus group, entretien individuel, visite des champs), l'établissement des états financiers (compte d'exploitation provisionnel et échéancier des flux financiers). C'est dans ce sens qu'une étude sera faite sur la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE DJIBO DE KEUR PATHE DIOUF sur la filière Mil.

Ce rapport de stage va s'articuler autour de trois parties d'abord nous mettrons l'accent sur l'agriculture au Sénégal. Ensuite nous mettrons en œuvre la présentation du projet et du GIE et la description du village. Enfin nous mettrons sur l'accent sur méthodologie et l'analyse des résultats.

CHAPITRE 1 : Présentation de l'agriculture au Sénégal

Cette présentation de l'agriculture Sénégal passe nécessaire par la situation économique du pays ce qui fait que une présentation sommaire de l'économie nationale s'avère nécessaire d'abord (section) et ensuite le contexte de l'agriculture sénégalaise.

Section 1 : Contexte de l'économie sénégalaise

A. Contexte de l'économie générale

La présentation de l'économie sénégalaise permet d'avoir une vue d'ensemble sur la place qu'occupe l'agriculture dans sa globalité.

« En effet, le Sénégal, qui affiche une croissance supérieure à 6% depuis 2014, devrait conserver cette dynamique dans les années qui viennent, en faveur notamment du démarrage de la production du pétrole et de gaz prévu en 2022. Alors que le taux de croissance du PIB s'était accéléré en 2017 pour franchir la barre des 7%, les projections indiquent une progression de stable de 6% pour 2018 et les années suivantes. Si tous les secteurs de l'économie ont tiré de la croissance en 2018, celle-ci a surtout bénéficié de trois moteurs principaux : L'agriculture, boostée par des programmes de soutien, la demande extérieure, robuste, et les grands investissements d'infrastructures entrepris dans le cadre du plan Sénégal émergent (PSE)» Banque mondiale au Sénégal, Sénégal- vue d'ensemble.

Section 2. Contexte de l'agriculture sénégalaise

L'agriculture sénégalaise est essentiellement pluviale et saisonnière. Elle repose à la fois sur des cultures de rente (arachide coton) et sur des cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs. Le riz, culture traditionnelle en Casamance, se développe fortement dans la vallée du

fleuve Sénégal. L'agriculture sénégalaise a connu des changements importants durant ces cinq dernières années. D'une agriculture à l'origine vivrières et familiale, elle a été fortement orientée sur les cultures de rente (arachide et coton). La filière arachide longtemps le moteur de l'économie sénégalaise, traverse, traverse une crise importante. La production augmente, en revanche, dans les filières céréales (le niébé, le mil, le riz et le maïs), fruits et légumes, et le manioc, répondent à la demande locale croissante.

A. La présentation de la filière mil dans les exploitations agricoles

En ce qui concerne la filière mil, culture pluviale traditionnelle, sa production avait fortement régressé est également en hausse dans un objectif d'autoconsommation et de commercialisation. Dès lors, les micros et petites entreprises jouent un rôle central de valorisation de la production nationale à destination des marchés de consommation urbains.

Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiques des assolements traditionnels².

De l'indépendance en 1960 à nos jours, le Sénégal a mis en œuvre une série de politiques macro-économique aux implications divers pour le secteur agricole et suivant des séquences temporelles déterminées par des contraintes et des mutations internes et externes auxquelles le pays, à chaque étape, a dû s'ajuster. Chacune de ces politiques a généré des effets positifs ou négatifs sur les ressources naturelles et sur l'environnement de la production agricole et particulièrement la production céréalière.

Le secteur de l'agriculture représente 16% du PIB en 2017, alors qu'il était qu'à 7,1% en 2012³ c'est dire que le Sénégal a une grande tradition agricole et un secteur qui emploie près de la moitié de la population active. D'après les productions prévisionnelles de céréales en ce qui concerne la filière mil. En 2018 à 2019 en tonnes la filière mil représente 827601 tonnes, de 875484 tonnes en 2017 2018. (Sources : WWW. au- Sénégal. Com « aperçue de l'agriculture sénégalaise »).

D'après le Revue des Politiques Agricoles au Sénégal de Alioune Dieng et Adama Gueye, durant la période considérée (1960 à 2003) les références agricoles sont passées d'une politique participative à une politique totalement libéralisée de l'Etat et d'un objectif

² Voir en ce sens Aperçu de l'agriculture sénégalaise publié le 12 janvier 2019.

³ Voir l'espace agricole IRD, 1988, Publié le 12 janvier 2019 « aperçue de l'agriculture sénégalaise »

d'autosuffisance alimentaire à un objectif de sécurité alimentaire. Le principal souci du gouvernement Sénégalais était de rendre le secteur agricole assez performant pour développer le monde rural et porter la croissance économique.

D'une manière générale, les objectifs globaux de la politique agricole actuelle sont d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir un développement rural durable. Ces objectifs reflètent les problèmes de base qui freinent le développement du secteur : pauvreté rurale, environnement physique du Sénégal rural fragile, et en cours de détérioration et rendement économique de la production agricole faible.

Alors que les objectifs généraux sont validés, beaucoup de programme à mettre en œuvre pour les atteindre ne le sont toujours pas. La mise en place lente et à contrecœur des réformes structurelles à partir de 1995, a permis au secteur public et parapublic de continuer à dominer les marchés des facteurs et des produits. Les coûts des transactions sur ces marchés demeurent élevés et les profits des productions sont réduits. Les politiques à court terme facilitent le maintien de ces structures de base et offrent des solutions non convaincantes au problème environnemental à long terme de dégradation des sols.

L'accent mis sur l'agriculture plutôt que sur le développement rural et la traditionnelle approche filière dans la formulation et la mise en œuvre des politiques empêchent aussi les progrès du fait que, pour certains économistes agricoles l'analyse en terme de filière n'est pas considérée comme un outil de planification, contrôle et d'exécution des plans, de la provision à court et moyen terme.

Comme pour les autres secteurs, le Gouvernement et les organismes internationaux⁴ préteurs et/ou donateurs ont commencé à mettre en place des programmes d'ajustement sectoriels sur la période de 1981-1984 pour réduire l'intervention de l'Etat et augmenter l'investissement du secteur privé afin d'accroître la production et les revenus ruraux. A part la libéralisation de la production de la production et de la commercialisation des céréales traditionnelles, ces programmes n'ont pas abouti à des changements structurels réels.

Un engagement plus actif des donateurs en faveur de l'ajustement sectoriel au début des années 90 a abouti en 1995 à l'adoption par le gouvernement d'un programme d'ajustements structurels plus approfondi, le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA). Les objectifs de ce programme qui restent un point de référence majeur pour la politique agricole

⁴ FIDA

étaient : le renforcement des activités de commercialisation avec réduction des interventions publiques et la libéralisation des marchés des produits et des intrants, la promotion des activités du secteur privé sur ces marchés, le développement du secteur public dans les activités de vulgarisation et de recherche et la baisse des prix à la consommation des produits agricoles de base comme moyen de réduire la pauvreté rurale. En effet, l'évolution des surfaces, des rendements et de la production sur la période de 1960 à 2003⁵ permet de souligner l'importance du mil/sorgho dans la production céréalière (74% de la production en moyenne), en dépit du développement de la production et de la consommation de riz et de maïs. Or, la production de mil/sorgho est celle qui augmente le plus lentement sur la période (0,3% en moyenne par an, contre 1% environ pour le riz et le maïs).

De ce fait, le taux de croissance de la production globale de céréales reste faible (+0,5% environ par an) et inférieur à celui de la population ce qui entraîne une réduction de la production céréalière domestique par tête. Ce qui confirme l'instabilité de la production, avec un coefficient de variation de 26%, instabilité qui paradoxalement, touche autant les cultures nouvelles (riz et maïs) que les cultures traditionnelles (mil, sorgho). Cependant, la Direction de l'Analyse de la Provision et des Statistiques Agricole montre des résultats performants issus de l'enquête agricole de 2017-2018. Selon ce rapport de la DPSA, les céréales (mil, sorgho, maïs) sont les cultures les plus présentes dans les parcelles (40%), suivi de l'arachide, du niébé et du riz. Le coton, le fonio et les autres cultures sont minoritaires. Ainsi, pour la campagne de 2017, la production d'arachide qui était de 26,7% en 2016 passe de 34% en 2017. En ce qui concerne le mil, maïs et sorgho, on note une baisse car la production passe de 44,3% en 2016 à 41,8 en 2017. Ce peut s'expliquer la diminution de la pluviométrie en 2017⁶.

Avec un Produit intérieur brut (PIB) par habitant de 1 900 USD, le Sénégal fait encore partie des pays les plus pauvres du monde au regard de l'indice du développement humain (IDH) qui le classe au 155e rang sur 187 pays.

Nous remarquons que le rythme de réduction de la pauvreté a évolué positivement: la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté a connu une baisse, passant de 55,2% en 2001 à 48,3%, en 2005, avant d'atteindre 46,7%, en 2011. Entre 2005 et 2011, elle a reculé légèrement à Dakar, s'est stabilisée dans les autres centres urbains mais reste encore élevée notamment en milieu rural où vivent 75% des ménages pauvres avec la particularité que 58% des ménages ruraux sont pauvres.

⁵ Voir ALIOUNE DIENG et ADAMA GUEYE « Revue de la politique Agricole du Sénégal » de 1960 à 2003

⁶ Voir le rapport statistique de la Direction des Analyses et Statistiques Agricoles de l'année 2017- 2018, p. 27

La population est à dominante rurale (54%) avec un profil démographique qui illustre l'importance numérique des femmes (52%) et une structuration relativement jeune: un résident sur deux est âgé de moins de 19 ans et 71,2% des Sénégalais ont moins de 30 ans. Elle est caractérisée par des taux élevés de chômage et de sous-emploi, il n'y aurait qu'une personne sur cinq qui travaille à plein temps au Sénégal et les jeunes qui constituent une part importante de la population active restent les plus touchés par le phénomène du chômage. En milieu rural, il se manifeste par un exode de plus en plus « précoce » des jeunes des deux sexes et des femmes actives vers la capitale et les villes de l'intérieur ainsi que vers l'extérieur.

Le phénomène se massifie d'année en année, signe manifeste d'un déficit chronique d'emplois productifs en milieu rural. La population du Sénégal est aussi caractérisée par son urbanisation rapide qui s'est accélérée particulièrement ces dix dernières années avec une population urbaine qui augmente plus vite à raison de 4% par an. Ce rythme de croissance de la population urbaine a favorisé la croissance de villes secondaires (Thiès, Louga et Kaolack dans le Bassin arachidier), nouveaux débouchés et marché potentiel pour la production agricole.

Le secteur agricole continue d'employer la moitié des sénégalais tandis que 70% de la population rurale dépend d'activités liées à l'agriculture. Dans les ménages les plus pauvres, la proportion de l'emploi agricole reste très importante. L'agriculture est dominée par des exploitations familiales à petites échelle, avec environ 31% des exploitations ayant une superficie de moins d'un hectare, 70% de moins de 5 hectares et près de 91% de moins de 10 hectares. (voir le rapport de la Direction des statistiques et des provisions agricoles)

Cette agriculture familiale est une agriculture principalement sous pluie (pluviale) située en zone semi-aride, avec moins de 2% des surfaces exploitées irriguées. La sécurité alimentaire et la génération de revenus en milieu rural dépendent largement de ces systèmes de production, principalement axés sur la culture céréalière, notamment le riz, le mil et l'arachide.

De ce fait, l'agriculture sénégalaise dispose d'un important potentiel pour contribuer significativement à l'augmentation des revenus des ménages et à la réduction de l'insécurité alimentaire du pays. Le pays dispose de ressources en terres arables considérables estimés à environ 3,8 millions d'hectares dont seulement 2,5 millions d'hectares sont effectivement exploitées (soit 65%). Sur un potentiel de terres irrigables de 350 000 hectares, 105 000 hectares sont seulement exploités (soit 30%)⁷.

Le pays est aussi riche en ressources en eau estimées à environ 35 milliards de mètres cubes renouvelables dont 31 milliards en eau de surface (Fleuves Sénégal, Gambie et Casamance) et

⁷ Voir le document de projet de PAFA-E

4 milliards de mètres cubes en eau souterraine. Cependant, le niveau de mobilisation de ces ressources en eau reste faible.

En ce qui concerne la culture du mil au Sénégal, il constitue (le mil à chandelle ou le mil pénicillaire) la principale culture céréalière du Sénégal. Il tolère la sécheresse, un faible niveau de fertilité des sols et des températures élevées. Il est cultivé principalement au centre du pays couvrant les régions de Kaolack, Louga, Diourbel, de Thiès et dans la région de Tambacounda. (Aperçu de l'Agriculture sénégalaise, publié le 12 janvier 2019).

Malgré ses atouts considérables, l'agriculture sénégalaise fait face à deux défis majeurs:

- le Sénégal continue à importer près de 70% de ses besoins⁸ alimentaires alors que plus de 60 % de ses actifs sont engagés dans l'agriculture vivrière, fortement dépendante de la pluviométrie et le pays reste aussi importateur net de viande, en particulier de moutons durant les périodes de haute consommation telles que les fêtes et événements religieux,
- une large partie de la population (en rapide croissance) n'a toujours pas accès à une alimentation suffisante et vit dans une situation de pauvreté avec une incidence élevée en milieu rural.

Cependant, le secteur agricole sénégalais continue de faire face à diverses contraintes comme:

- ✓ faiblesse et irrégularité de la pluviométrie;
- ✓ dégradation des sols;
- ✓ insuffisance de semences de bonne qualité et d'engrais;
- ✓ large recours à des techniques traditionnelles à faible productivité;
- ✓ faiblesse des services d'appui technique;
- ✓ faible accès aux financements;
- ✓ Et enfin enclavement de certaines zones à fort potentiel productif.

En outre, le secteur souffre du faible niveau de mise en valeur des aménagements agricoles (65 % du potentiel); de l'inadéquation de la politique foncière; de l'absence d'intégration et de la faible structuration des filières autour de chaînes de valeur; de l'insuffisante prise en compte des résultats de la recherche; de difficultés d'accès aux marchés et de la faible valorisation des produits exportés.

Dans le contexte politique, des mesures et orientations ont été prises par l'État sénégalais en matière de développement économique et social, et dans le secteur rural, sont énoncées dans les différents cadres d'orientation du pays, dont en particulier:

⁸ En ce qui concerne les statistiques voir le document de Projet PAFA-E

- la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) adoptée en 2004, définit pour vingt ans, les dispositions générales et les grandes orientations pour un développement du secteur agricole en vue de la réduction de la pauvreté; la Stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES) 2013-2017 vise l'accélération de la croissance économique et l'amélioration de la productivité;
- le Programme national d'investissement agricole (PNIA) adopté dans la logique du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) dont l'objectif est de porter le taux de croissance agricole à 6%;
- le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) constitue le cadre de mise en œuvre de la LOASP dans le secteur de l'élevage. Ce dernier est le cadre de référence pour l'ensemble des interventions dans le domaine. Il est en cohérence avec les orientations de la SNDES pour ce qui concerne le secteur de l'élevage et vise à promouvoir le développement dudit secteur.

En outre, Le paysage institutionnel en lien avec le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire au Sénégal est constitué du côté de l'Etat par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), le Ministère de l'Élevage et de la Production d'Élevage (MEPE) et les ministères en charge de la Recherche et de l'Environnement(MRE)/Conservation de la Nature/Développement Durable. Le Ministère de l'Économie et des Finances est chargé de la planification, de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des investissements de l'Etat dont ceux réalisés dans le cadre du développement agricole et rural. Ces différentes structures publiques du secteur agricole et rural présentent des faiblesses liées aux effectifs mobilisables sur le terrain (en quantité et qualité), à l'insuffisance des ressources financières affectées à leur fonctionnement, qui ne permettent pas la livraison d'un service public de qualité et en temps requis.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) a comme mandat d'assurer le conseil agricole et rural sur toute l'étendue du territoire national.

Selon une approche fondée sur la demande des producteurs et un partenariat avec les OP et les principaux acteurs du développement rural (ONG, projets, Direction Régionale de Développement Rural (DRDR), etc.). Depuis 2010, l'Agence est organisée en:

- Une direction générale légère chargée d'impulser, de coordonner et de contrôler les Interventions;
- sept directions de zones, responsables chacune de la programmation et de la mise en œuvre des activités, en liaison avec les collectivités locales et les OP.

Actuellement, les effectifs de l'ANCAR sont limités et ne lui permettent pas de couvrir tout le territoire ; les ressources budgétaires allouées sont faibles et l'ANCAR fait également face à une instabilité institutionnelle. Un renforcement des effectifs et des ressources de l'ANCAR sont donc nécessaires pour faire face à la multiplication de ses conventions de partenariat avec les projets et programmes évoluant dans le secteur du développement rural. Outre l'ANCAR, d'autres structures faitières des OP et ONG apportent de temps en temps des conseils agricoles et des appuis d'accompagnement aux OPB et exploitations familiales.

La recherche agricole et alimentaire est assurée par l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA). La recherche du partenariat étroit entre ces structures et le projet est important surtout dans les domaines de la sélection variétale pour le renforcement et le renouvellement du capital semencier en variétés productives et adaptées aux conditions de sécheresse de la zone du projet. Il est particulièrement important de renforcer la recherche pour accroître fortement les rendements agricoles, notamment celles des cultures sous pluie telles que le mil et sorgho.

Avec la décentralisation et l'appui au développement local, l'Agence Régionale de Développement (ARD) est chargé d'apporter aux collectivités locales une assistance dans les domaines et activités liés au développement.

Les Organisations paysannes et des producteurs ruraux (OP) sont considérés comme une des spécificités du secteur agricole sénégalais est la vigueur de la dynamique d'organisation du monde paysan. Grâce à un processus d'autopromotion et d'accompagnement, les OP sont devenues aujourd'hui des acteurs-clef dans le processus de remodelage et de mise en œuvre de la politique agricole du pays. L'appui aux OP occupe dans les interventions des partenaires combinées aux facteurs susmentionnés, a largement contribué à l'émergence d'un certain nombre d'OP offrant des services économiques et techniques à leurs membres directement impliqués dans la production et la mise en marché. Un certain nombre d'OP du niveau unions et des faitières disposent de bonnes capacités et fournissent le conseil agricole et d'autres appuis d'accompagnement dans les domaines de structuration et de renforcement des capacités des OP, des coopératives et des exploitations familiales. Le Sénégal compte un réseau très dense d'OP constituées d'organisations paysannes et rurales aux rôles et fonctions variables. Au plan national, les producteurs sont regroupés dans diverses organisations (fédérations, unions) et aussi au niveau local, on enregistre une bonne occupation du terrain par :

- des organisations et groupements de base (associations, organisations de producteurs et

Au niveau village; des groupements d'intérêt économique (GIE) ;

○ des regroupements en union au niveau Communauté Rurale (CR) et fédérations D'OP suivant le découpage administratif à l'image de la **Coopérative rurale de l'Arrondissement de Kéle Gueye (COOPAKEL)** et de la Fédération des associations Paysannes agricoles de Louga (FAPAL).

L'Organisation des Producteurs à la Base (OPB), en dépit de leur bonne occupation du terrain et des accompagnements dont elles ont bénéficié par différentes structures, un bon nombre des OPB continuent à faire face à des contraintes:

- ✓ faiblesse des capacités à prendre en charge efficacement les fonctions économiques et techniques en faveur de leurs membres, les exploitations familiales;
- ✓ faible connexion aux faitières au niveau CR communal et régional ;
- ✓ faiblesses organisationnelles et institutionnelles caractérisées par des instances peu fonctionnelles ; déficit de démocratie interne, de communication et de transparence dans la gestion administrative et financière ;
- ✓ faible connexion de l'OPB avec son environnement institutionnel ;
- ✓ des niveaux de productivité encore bas et à un accès difficile aux intrants et au

Crédit, pertes post récolte importantes ;

- ✓ difficultés pour la mise en marché et parfois manque d'information de marché et le prix.

La première intégration des OP se fait à l'échelle des villages et de CR. Les faitières sont souvent constituées en Unions et fédérations dont la fonction principale est de fournir un certain nombre de services aux membres qui sont des OPB :

- ✓ approvisionnement en intrants et en matériel agricole,
- ✓ sécurisation de la production,
- ✓ accès au crédit,
- ✓ représentation et défense des intérêts des membres à l'échelle CR.

Les unions ont été pour la plupart créées sur une base communautaire et regroupent à cet effet les OPB du terroir sans spécialisation, à la différence des nouvelles créations qui se font sur une base fonctionnelle à l'image des Centrales d'Achat Agricoles (CAA) dont la compétence distinctive est la mise en marché des surplus de production de ses membres qui sont des GIE avec d'autres activités connexes comme les autres unions.

Le financement de l'agriculture se fait en général avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) qui reste le principal acteur dans le secteur du financement rural.

Elle consacre la majorité de ses ressources aux activités agricoles, administre la grande majorité des incitations financières au secteur, sous le contrôle du Ministère des Finances. Ainsi, les Fonds de Bonification, de Garantie, et de Calamité, financés en grande partie sur ressources budgétaires sont logés à la CNCAS.

Le Fonds de Bonification prend en charge 5 points du taux débiteur normal, ce qui permet à la CNCAS d'offrir des conditions de prêts plus favorables que celles du reste du secteur bancaire et des institutions de micro finance, notamment en matière d'apport personnel et de taux d'intérêt (7,5 % prorata temporisé en crédit de campagne sur 9 mois maximum).

En dehors du système financier classique, environ 700 institutions de micro-finance, dont la plupart sont organisées autour de sept grands réseaux, sont présentes sur le territoire.

En ce qui concerne les marchés de produits agricoles, des études détaillées de chaînes de valeur d'un certain nombre des filières, dont celles retenues par le projet, ont été réalisées pour

- évaluer le potentiel du marché réel et solvable existant et
- leur fonctionnement.

L'étude des filières mil/sorgho, montre que le marché national en céréales transformées est déficitaire en produits locaux transformés (exemple en céréales locales transformées) alors que la demande nationale en céréales transformées par année et par personne est en augmentation. Cette demande peut encore augmenter avec l'amélioration de la qualité du produit transformée. Avec l'incorporation croissante du mil, du maïs et du sorgho dans la fabrication du pain dans le but de réduire les importations du blé, la demande du marché en ces produits va continuer à accroître à moyen terme. Donc, la mise en place des unités de transformation devrait augmenter encore la demande locale qui est déjà importante.

En effet, le changement climatique, le développement durable et la réduction de la pauvreté sont inscrits en tant que priorités pour le Gouvernement du Sénégal. Pour faire face au changement climatique, le Sénégal a adopté en 2000 un code de l'environnement, suivi en 2003 du Comité national des changements climatiques (COMNACC), en 2005 d'un Plan d'Actions pour l'Environnement (PNAE) et le cadre de vie, 2006, le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACC) et en février 2010 de la Stratégie Nationale d'adaptation aux changements climatiques¹⁴. De plus, l'Etat du Sénégal s'est doté en 2001 d'un code de l'environnement rendant obligatoire l'évaluation des impacts environnementaux des projets, programmes et plans de développement. Le Centre de suivi écologique (CSE) est chargé de la mise en place du Programme "Evaluation Environnementale et Gestion des Risques" afin d'accompagner l'Etat, les organismes de développement, les projets et les partenaires nationaux

et internationaux dans la prise en charge des préoccupations environnementales. Plusieurs initiatives sont en cours sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Dans le cadre de la décentralisation, des comités régionaux sur le Changement Climatique (COMRECC) ont été mis en place et ont pour but de nourrir et décentraliser la lutte au changement climatique au niveau local et communautaire par son intégration dans la planification du développement local.

B. Justification du contexte institutionnel

Les réalisations ont été satisfaisantes car le PAFA a obtenu des résultats très significatifs dans l'augmentation des rendements des cultures appuyées. Ceci grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées, des engrais de qualité en quantité raisonnable, l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les producteurs et productrices, le suivi de proximité des activités, un accès garanti au marché non traditionnel (agro-industriels et unités de transformation) des producteurs à travers la contractualisation commerciale entre les OP et les OM à des prix négociés et rémunérateurs. Par exemple, le rendement du mil a presque doublé.

Le projet a amélioré sensiblement la capacité de stockage des produits par la construction de 20 Centres de Développement Filières (CDF) dont 9 CDF de 60 tonnes et 11 CDF de 120 tonnes. Grâce à ces infrastructures, les acteurs de filières disposent d'une capacité de stockage supplémentaire de 1920 tonnes nécessaires pour répondre à l'augmentation de la production résultant de l'amélioration significative des rendements.

Les principaux acquis et leçons du PAFA sont les suivantes :

- Processus de concertation et de Planification qui consiste à mettre en place une organisation interprofessionnelle «Table Filière » pour chaque filière retenue est un acquis important. Cette table filière, composée de tous les acteurs de la filière, élabore de façon participative et inclusive une stratégie de développement de la filière et un plan d'action annuel (plan d'affaires) qui est cofinancé par le projet après un processus de sélection transparent dans lequel participent tous les acteurs et institutions concernés. La table filière assure la transparence des prix de produits par la diffusion chaque semaine des prix des marchés de référence à tous les acteurs de la filière. Elle assure aussi le suivi du respect des engagements contractuels entre les OP et les OM d'une part, et d'autre part, entre les OP et les producteurs par la sensibilisation et l'éducation sur la contractualisation.

- Contractualisation commerciale entre OP et OM est un moyen efficace pour faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés et permettre à ces derniers d'obtenir des prix négociés rémunérateurs. Mais cela exige de tous les acteurs un respect strict des engagements contractuels. Par exemple dans le cadre du projet PAFA, grâce à la contractualisation, les prix obtenus par les producteurs ont été au moins 10% plus élevés que les prix du marché local.
- Accès aux intrants et petit matériel et équipement agricole. L'utilisation de subvention comme capital de démarrage est parfois nécessaire pour faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants s'il est utilisé pour un temps limité, avec l'objectif de créer à Moyen terme, une capacité d'autofinancement ou d'accès des OP au financement des institutions financières, dans le but de restaurer la capacité productrice des petits producteurs vulnérables et de construire la relation entre ceux-ci et les institutions financières. Pour des résultats durables, l'utilisation de la subvention doit être couplée à d'autres actions, en l'occurrence de :

- amélioration de la connaissance des producteurs des services et des procédures de financement :
- accès des institutions financières aux informations technico-économiques des filières
- éducation financière ;
- existence des services financiers adaptés aux besoins de financement des petits Producteurs, etc.

Par exemple, au PAFA, l'utilisation de la subvention dégressive sur 3 ans (80%,60% et 40%) a grandement facilité l'accès de petits producteurs appuyés par le projet aux intrants agricoles. Ceci permet d'améliorer leur sécurité alimentaire et de restaurer leur capacité productive, de construire la relation entre les petits producteurs leurs organisations avec les institutions de financement et de fidéliser cette relation. Le système d'épargne-crédit en nature instauré permet aux ménages à autofinancer leurs besoins en intrant et matériel agricole. En effet, à la récolte, chaque producteur, membre de l'OP apporte la quantité de sa production équivalente à ses besoins en intrants pour la campagne agricole suivante.

- Le système de gestion communautaire de matériel agricole est un moyen pour Résoudre l'accès au matériel agricole des petits producteurs vulnérables et démunis qui ne peuvent pas se procurer du matériel de façon individuelle. Le PAFA-Extension envisage la promotion de MPER de service pour la gestion du matériel agricole de la communauté.

La raison d'être du PAFA-Extension tient principalement à la présence dans la zone d'intervention de nombreux atouts insuffisamment valorisés:

- ✓ existence de résultats positifs et d'acquis importants du PAFA et des anciens projets pouvant être consolidés, répliqués et mis à échelle ;
- ✓ disponibilité de ressources naturelles et de potentiel productif;
- ✓ existence d'un marché interne et sous régional;
- ✓ existence d'une tradition d'organisation associative dans le domaine socio-productif,

sur laquelle le projet peut bâtir;

- ✓ disponibilité d'une main d'œuvre abondante;
- ✓ fort potentiel d'accroissement de la productivité et de la production sur certaines filières porteuses; et
- ✓ possibilités de promotion de partenariat entre producteurs et autres acteurs opérant sur ces filières (privés comme publics).

Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA.

Le PAFA Extension densifiera les actions/activités actuelles du PAFA dans la zone actuelle de son intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en :

- ✓ renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations des Producteurs agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres ;
- ✓ intensifiant et renforçant les activités créatrices d'emplois et de revenus pour les jeunes par (a) la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en utilisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) introduite par PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par (bi) l'insertion de Moyennes et petites entreprises rurales (MPER) de services portées par les jeunes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER. Il s'agira par exemple des services tels que la transformation et conditionnement des produits alimentaires issus des filières retenues (batteuses et moulins à mil, séchoirs à légumes, la fabrication de matériel et équipement agricoles (charrettes, houes, etc.) et l'atelier mécanique pour l'entretien et la réparation des groupes motopompes, motoculteurs.

L'objectif de la politique de promotion des céréales locales était d'encourager la production céréalière au détriment de celle arachidière. Pour ce faire, le gouvernement a entrepris plusieurs actions favorisant aussi bien la production que la consommation de céréales locales.

Deux stratégies ont été entreprises pour améliorer la production céréalière. La première consistait à moderniser les méthodes culturales de l'arachide ; ce qui devait permettre aux paysans d'accroître le temps de travail consacré à la production céréalière.

Cependant, le comportement des producteurs a été tout autre du fait qu'ils ont tendance à maximiser leur production arachidière en vue d'améliorer leur revenu. La seconde stratégie consistait à réduire la quantité de semences d'arachide destinée aux paysans. Du fait que le capital semencier des céréales est plus facile à constituer que celui de l'arachide, les producteurs ont tendance à augmenter leur production céréalière. Toutefois, cette situation n'a été que temporaire chez les producteurs, car une reconstitution future du capital semencier de l'arachidière entraîné à nouveau une négligence des céréales (Gaye 1994)

Cependant, la mise en œuvre de la promotion des céréales locales, à l'instar de la NPA sur la période d'étude a permis d'atteindre un impact significatif sur la production céréalière. Par contre l'effet escompté pour le PDPA qui devait permettre la relance de la production céréalière a été comprimé du fait d'une multiplicité de réformes de politiques (Dieng 2005)

Chapitre II. Présentation de PAFA-E et Description du stage

Section 1. Présentation du PAFA-E et du GIE

A. Présentation du Projet PAFA-E

Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA et des projets antérieurs (PROMER, PRODAM II, PSAOP II, PADV, POGV). Le PAFA-Extension densifiera les activités du PAFA dans la zone actuelle de son intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en :

- renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres;
- intensifiant les activités créatrices d'emplois et des revenus des jeunes par la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en capitalisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) initié par

PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par l'insertion de MPER de services portées par les jeunes et les femmes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER.

Le PAFA-Extension complètera aussi les interventions du PAFA dans le domaine de la conservation, préservation et restauration des ressources naturelles. Enfin, le PAFA-Extension étendra ses interventions dans la région de Louga, non couverte par le PAFA, marquée par une forte vocation animale, une migration très prononcée des jeunes et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Zone du Projet

Le Projet couvrira cinq (5) régions à cheval sur deux grandes zones agro-écologiques à fort potentiel de développement :

- le Bassin arachidier Centre et Nord – zone d'intervention actuelle du PAFA couvrant les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel ; et
- la région agro-pastorale de Louga.

Ces cinq régions s'étendent sur 16 départements et 170 communautés rurales.

La zone de couverture du projet s'étend sur 27% du territoire national et polarise 35% de la population soit environ 4 500 000 habitants dont la structure révèle une forte proportion de jeunes dans la tranche d'âge de 15 à 25 ans et une prédominance numérique des femmes (52%) voire plus dans les zones à forte tendance migratoire masculine et des jeunes notamment dans région de Louga.



ZONE D'INTERVENTION DE PAFA-EXTENSION

Groupe cible.

Au sein des OP impliquées dans les filières retenues, le PAFA-Extension ciblera principalement les petites exploitations familiales agricoles et d'élevage. Au sein de ces groupes, il veillera à l'inclusion des ménages les plus vulnérables, les jeunes (des deux sexes) ainsi que les femmes. Le projet cible aussi les MPER de services prioritairement pilotés par les jeunes, en amont et en aval des filières retenues, les opérateurs de marché (OM), les organisations des acteurs en aval de la production (transformateurs, conditionneurs, etc.) ainsi que les structures publiques et privées qui délivrent les produits et les services nécessaires au développement des filières ciblées.

Stratégie Genre.

Le Projet adopte la stratégie « Genre et inclusion des couches vulnérables » du PAFA qui produit déjà de bons résultats. Elle peut être toutefois renforcée sur la base des leçons apprises de l'exécution du PAFA et étendue dans la zone de Louga. A cet effet, dans le choix des micro-

projets des ménages portés par les OP impliquées dans les filières retenues, la priorité est donnée aux micro-projets portés par les femmes et les jeunes.

Stratégie des jeunes.

Le PAFA-Extension met au cœur de ses interventions la création d'emplois viables et durables pour les jeunes ruraux des deux sexes. A cet effet, outre les activités menées actuellement en faveur des jeunes, le Projet complète les activités du PAFA en faveur de la création d'emplois de jeunes par :

- la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en capitalisant le modèle d'intensification de la production agricole (SIPA) initié par le PRODAM dans la région de Matam et
- par l'insertion de MPER de services en amont et en aval des filières agricoles et d'élevages retenus, en capitalisant les acquis du PROMER.

Filières ciblées et critères de choix.

Le Projet cible les six filières du PAFA (mil/sorgho, niébé, sésame, maraîchage, bissap, et aviculture villageoise) sélectionnées sur la base d'un certain nombre des critères dont l'importance de la filière pour les pauvres et les couches les plus vulnérables (femmes et jeunes), l'existence d'un marché potentiel, la croissance possible de la filière en termes de gain de productivité/rendement et de valeur ajoutée, de création de richesses pour les populations pauvres. Le PAFA-E travaille également sur le petit ruminant compte tenu de son importance pour la génération, la diversification des revenus des femmes, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté rurale. En plus de filières PAFA, le PAFA-Extension travaille sur les filières complémentaires (maïs, riz, gomme arabique, etc.).

Objectifs.

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales. L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes (des deux sexes) et les femmes.

Résultats attendus du PAFA-E.

Les principaux résultats qui seront atteints sur une durée de six ans, sont:

- ✓ l'amélioration de la productivité et l'augmentation de la production agricole;
- ✓ la valorisation des productions grâce aux accords contractuels passés entre OP et OM;
- ✓ le degré d'autonomisation et de professionnalisation des organisations professionnelles d'agriculteurs (OPA) et d'éleveurs (OPE) dans la fourniture des services à leurs membres.

Les indicateurs-clés des résultats sont:

- ✓ l'augmentation des rendements des cultures retenues,
- ✓ l'augmentation des quantités de produits agricoles commercialisés à travers des accords contractuels OP – OM;
- ✓ l'augmentation de la valeur de la production additionnelle des petits agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs ciblés;
- ✓ le nombre de bénéficiaires directs des services du Projet; et
- ✓ l'amélioration du niveau d'autonomie des organisations professionnelles agricoles et d'éleveurs

Composante 1: Diversification Agricole et Accès Au Marché.

Les interventions du projet porte sur la facilitation de l'accès des petits producteurs :

- ✓ aux facteurs de production, aux innovations technologiques et au financement ;
- ✓ aux infrastructures de production et de mise en marché ; et
- ✓ à l'appui-conseil agricole.

Les activités de la composante sont organisées autour de deux résultats.

Résultat 1. Amélioration de la production et de la productivité agricoles. L'utilisation des intrants agricoles de qualité (semences certifiées, engrais à des quantités raisonnables, d'intrants de bétail) à temps et les conseils agricoles adaptés, devraient améliorer la productivité et la production des filières sélectionnées.

Résultat 2. Amélioration de l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs grâce au désenclavement des zones de production, à la construction des magasins de stockage et à la promotion de la mise en marché à travers des accords contractuels durables entre OP et OM.

Composante 2. Développement et Structuration des filières.

Le résultat attendu de cette composante est une meilleure professionnalisation des acteurs des filières pour les rendre plus apte à rendre des services efficaces à leurs membres. Le but visé par cette composante est donc le renforcement institutionnel des OP qui devront assumer progressivement l'internalisation des services aux membres en vue d'une pérennisation des acquis.

Résultat 1. Les acteurs (OP, OM, etc.) des filières professionnels capables de fournir des services de qualité à leurs membres sur la base des plans d'affaires.

Résultat 2. Des organisations interprofessionnelles par filière capables de mettre en œuvre des actions susceptibles de résoudre les contraintes identifiées au sein de la filière et participent au dialogue sur les politiques et y formulent des recommandations.

Composante 3. Gestion des savoirs, coordination et suivi-évaluation.

Dans l'optique d'une mise en place progressive d'un programme-cadre unique d'intervention au Sénégal, le PAFA-E utilise :

- ✓ l'UCP du PAFA comme structure commune de coordination et de gestion des deux projets ;
- ✓ les manuels (gestion administrative et financière, passation des marchés, exécution, suivi-évaluation) actuels du PAFA moyennant quelques adaptations ; et
- ✓ mettre au profit des procédures déjà testées et un personnel habitué aux procédures du FIDA et du projet. Ceci permettrait un démarrage rapide du PAFA-E. Pour faciliter la coordination des activités, l'UCP dispose de deux antennes légères à Louga et Kaffrine qui seront composées chacune d'un chef d'antenne, d'un chargé de la gestion des microprojets et d'un secrétaire comptable et du personnel d'appui.

Mise en œuvre du Projet.

La tutelle du Projet est, comme pour le PAFA, assurée par le Ministère en charge de l'agriculture (MAER). Le comité de Pilotage (CP) est le même que celui du PAFA. Sa composition est cependant élargie pour inclure les autres acteurs.

Bénéfices et bénéficiaires.

Le Projet touche directement 25 000 ménages agricoles, soit environ 250 000 personnes concernées dans les ménages, mais indirectement, il a un impact positif sur l'ensemble des ménages des cinq régions d'intervention du projet, voir au-delà, du fait des effets induits indirects, de l'articulation et de la complémentarité fonctionnelle avec le PAFA et le PADAER, à travers les effets des activités et investissements structurants du projet.

Coûts et financement du Projet.

Les coûts totaux, sur une période de 6 ans, y compris les imprévus physiques et financiers, s'élèvent à 24,54 milliards de FCFA, équivalent à 50,40 millions de \$EU.

Durabilité et stratégie de sortie.

La stratégie d'intervention du projet repose sur la recherche de la durabilité des bénéficiaires, des effets et de l'impact de ses appuis. En ce qui concerne l'accès aux facteurs de production et aux technologies, l'inclusion et la facilitation de l'accès des plus pauvres aux intrants sont conçues de manière à créer à moyen terme, une capacité d'autofinancement ou d'accès des OP au financement des institutions financières pour mieux servir leurs membres.

B. Présentation du GIE keur Pathé Diouf

a. Présentation du village Keur Pathé Diouf

Titre : village keur Pathé Diouf



Sources : auteur

- **Historique du village**

Le village de KEUR PATHE a été fondé en 1941 par **Mamour DIOUF**. Il fut le chef de village de 1941 à 1947 et fut succédé par **Pathé Dado DIOUF** qui a cet effet, le village porte son nom. Ce qui amène que le village est dénommé Keur Pathé DIOUF. Ce dernier fut succédé par Seydou DIOUF de 1957 à 2004, puis Amath DIOUF le remplaça et ce dernier fut succédé en 2012 par l'actuel chef de village Samba DIOUF. Que Dieu lui prête une longue vie et une santé de fer.

L'actuel chef de village étant de la famille lignagère que son fondateur s'appelle SAMBA DIOUF âgé de 70 ans.

- **Situation et structure du village**

Le village de KEUR PATHE se situe dans la commune de Darou Salam, Arrondissement de Paoskoto. Il est limité à l'Est par Darou Salam à l'Ouest de Keur Maré, au Nord par Barkéwel et au Sud par Nioro. Ce village dans sa structure géographique est un petit village qui contient environ 16 ménages. S'agissant de sa structure démographique, le village de Keur Pathé compose en majorité de jeunes et de femmes.

Des enfants de 0 à 5 ans, sont pratiquement très nombreux. Cela se justifie par le fait que la majeure partie des habitants sont des mariés. Cependant, le niveau de développement économique et financier n'est soutenu, leurs principales ressources proviennent de leur rendement agricole, qui est la principale activité. Le village de KEUR PATHE ne dispose pas des moyens sociaux de base tels que l'électricité, des latrines, d'école et de poste de santé. Cependant le village dispose des robinets alimenté par le forage de NDEMENE.

Tout le potentiel de ce village est que la majeure partie des jeunes sont instruites. Il dispose des étudiants en licences et en master mais en nombres pas aussi suffisant. Les élèves rencontrent d'énormes difficultés pour regagner les classes. Ils marchent environs 2 kilomètre. Pour ce qui entre au cycle secondaire, ils sont obligés de se logé à NIORO c'est là où se trouve le lycée.

- b. Présentation du GIE**

- **Création et fonctionnement du GIE**

Le GIE JUBO de Keur Pathé Diouf a été créé formellement le 27 juillet 2015 dans le cadre de Projet PAFA afin de permettre au GIE d'avoir une personnalité juridique pour pouvoir bénéficier du financement de PAFA-E. Le GIE JUBO comporte 16 ménages dont la présidente s'appelle Marame DIAO, le secrétaire Général Bigué Ba et le trésorier Ndeye Alimatou DIOUF. Dans le cadre de ce financement chaque ménage dispose de 2 ha de terre ce qui fait en somme 32h pour l'ensemble du GIE. Il bénéficie un financement dégressif de PAFA-E c'est-à-dire durant la première année de projet PAFA-E contribue à hauteur de 80% et le GIE à 20%, proportionnellement durant la 2^e année PAFA-E apporte 60% et le 40%, durant la dernière année PAFA-E contribue à 20% et le GIE à 80%. (Voir le document de

projet PAFA-E). L'objectif de ce mode de financement est de permettre aux ménages d'avoir une autonomie de fonctionnement durant la quatrième année. Sur ce durant la première année (2017-2018) le GIE apporte 25000f par ménage, la deuxième année (2018-2019) chaque ménage contribue 300 kg de mille vendus sur un prix de qualité de 170 FCFA et la troisième année (2019-2020) chaque ménage donne 350 kg vendus à 190 FCFA. Dans le cadre de ce financement le GIE dispose de 10 machines de cultures dont 5 semoirs et 5 Houes. Celles-ci sont louées par le GIE aux ménages qui veulent en disposer.

Par ailleurs, le GIE JUBO est composé en majorité de femmes dont 10 femmes et 6 hommes cette tendance est justifiée par le fait que l'aspect genre occupe une place prépondérante. Cela se justifie par le fait que l'objet est d'apporter une aide aux femmes et aux enfants.

- **Les activités du GIE JUBO de Keur Pathé**

Le GIE JUBO, ayant une personnalité juridique par le biais d'un récépissé délivré par le Gouverneur de la région de Kaolack, dispose d'un compte bancaire au Crédit Mutuel du Sénégal (CMS). Les financements du PAFA-E sont reçus par virement bancaire.

L'exploitation des champs est nécessaire pour chaque ménage de disposer de l'engrais et l'Urée et de Semences afin d'avoir un rendement constant leur permettant d'avoir une autosuffisance alimentaire et de pouvoir augmenter leurs revenus pour la satisfaction de leurs besoins primaires. En dehors de l'exploitation agricole le GIE finance lui aussi ses membres à travers les bénéfices qu'il génère. Ensuite, il achète des produits qu'il revend à ses membres pour pouvoir disposer assez de ressources financières. A préciser le GIE JUBO travail sur la filière mil dont les rendements durant les trois années du projet seront examinés si nous présentons le tableau d'exploitation.

Section 2. Description du stage de recherche

Le master in développement pratique (MDP) est une formation pluridisciplinaire qui s'articule dans un réseau appelé GMDP (Global Master in Development Praticce) qui est en partenariat avec le FIDA (Fonds International du Développement Agricole). Ce réseau englobe plusieurs universités du monde. L'objectif est de former des agents de développement capables de résoudre de façon scientifiques les problèmes de développement. Car se master s'inscrit dans la dynamique de l'objectif du millenium de développement durable. A cet égard, l'objectif de notre stage de terrain est de nous permettre de mette en œuvre nos connaissance requises durant notre formation.

De pouvoir apporter des solutions scientifiques rationnelles aux problèmes rencontrés sur le terrain. A titre illustratif, notre stage s'est effectué dans la région de Kaolack, zone de culture qui est appelé le bassin arachidier du Sénégal, plus précisément dans la commune de Darou Salam, Arrondissement de PAOSKOTO, dans le village de KEUR PATHE DIOUF. Notre travail consiste à évaluer la rentabilité financière des ménages bénéficiaire du projet dans le GIE DJIBO de KEUR PATHE.

A. Le travail de terrain effectué

Dans le cadre de notre plan de travail afin de mieux effectuer la tâche qui nous a été assigner c'est-à-dire évaluer la rentabilité du projet dans le cadre du GIE JUBO durant les trois années d'exploitations (2017 à 2020) , nous avons dans une première mesure établir une questionnaire pour collecter des données nécessaires.

✓ Etablissement d'un questionnaire

Vous trouverez ci-dessous un exemplaire du questionnaire.

Questionnaire

- 1°) En quelle année a été créé le GIE ?
- 2°) Comment avez-vous connu le PAFA ?
- 3°) Connaissez-vous les objectifs du PAFA ?
- 4°) Qu'est-ce qui vous a poussé à demander un financement auprès du PAFA ?
- 5°) Combien d'hectare cultiviez-vous avant le projet ?
- 6°) A combien (en Kg ou Tonne) estimez-vous vos récoltes avant le projet ? En combien de récolte l'obtenez-vous ?
- 7°) Si une partie de cette récolte est vendue à quel prix le vendiez-vous ?
- 8°) Quelles étaient les charges dans le processus de culture ?
- 9°) Quelles étaient les problèmes que vous rencontriez ?
- 10°) Comment se fait le financement ?
- 11°) Que pensez-vous du mode de financement (dégressif 80 ; 60 ;40) du PAFA ?
- 12°) Avez-vous du mal à réaliser les apports demander ?

- 13°) De combien étaient les récoltes (en Kg ou Tonne) à la première et deuxième année du projet ? En combien de récolte l'avez-vous obtenue ?
- 14°) Quelle étaient leur prix de vente ?
- 15°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour la Première et deuxième année du projet ?
- 16°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour cette saison 2019/2020 ?
- 17°) Combien pensez-vous récolté cette année ?
- 18°) A la fin du Projet (cette année) pensez-vous que le GIE pourra s'autofinancer ?
- 19°) Que faite vous des recettes tirées de vos ventes ?
- 20°) Quelles sont les améliorations apportées par le projet ?
- 21°) Quelles sont les problèmes que vous rencontrez toujours dans le processus de culture ?
- 22°) Si un autre projet devait être financé, qu'est-ce que vous souhaiteriez ?
- 23°) Obtenez- vous de l'aide venant de vos époux ou épouses ?
- 24°) Par rapport à la prise de décision, vos avis sont significatifs ou symboliques ? (A poser uniquement aux femmes)

Chapitre 3. Collecte des données et Analyses des résultats

Section 1. Collecte des données

A. Exercice de Focus groupe avec les membres du GIE

Dans ce cadre consistant à recueillir les données, nous avons effectué un focus groupe avec l'ensemble des bénéficiaires du projet et les notables du village.

Dans ce focus groupe, nous avons recueilli quelques informations notamment sur le fonctionnement du GIE et leur rapport avec le PAFA-E. dans l'ensemble ils ont donné une bonne appréciation de PAFA-E car le projet leur a permis de pouvoir bénéficier d'une autosuffisance alimentaire et mais aussi de pouvoir vendre une partie de leurs récolte pour disposer de quelques revenus financier.



Source : Auteur lors du focus groupe

Titre : photo prise lors du Focus Groupe avec les membres du GIE



Sources : Auteur



Source : Auteur

Ce focus groupe constitue, d'une manière générale, a une discussion avec les ménages bénéficiaires du Projet. Selon l'information qu'ils ont fourni c'est à travers le projet qu'ils ont parvenus à avoirs des rendements positifs d'environ de 1 tonne à 4 tonnes en moyenne. Ce qui fait que le projet leurs est très rentable car il estime qu' à la dernière année du projet ils pourront s'autofinancer. Maintenant, ils pensent avoir bien maitrisé la voie que PAFA-E leur à montrer.

Cependant, ils soulèvent entre autre difficultés l'insuffisance des machines et le manque de magasins de stockages pour pouvoir mieux garder leurs récoltes. Mais également ils rencontrent des difficultés par rapport à la culture il s'agit des herbes qui empêchent le mil de se développer correctement. Car ils ne disposent pas de produits pouvant empêcher l'herbe de se pousser. Une autre difficulté s'analyse dans le retard de la réception des produits engrais ou Urée. A titre d'exemple cette année on a noté un retard significatif dans la livraison de l'Urée. Par conséquent, les ménages estiment qu'il n'est pas du tout nécessaire de faire l'Urée pour cette année.

Des lors, selon leur estimation les récoltes de cette année peuvent diminuer par rapport à l'année précédente à cause du retard de la pluviométrie mais également de l'Urée qui joue un rôle considérable le rendement de la production.

Par rapport à la prise de décision aucune discrimination ni d'inégalité n'a été notée. Les femmes participent très bien aux discussions et à la prise de décision. Cependant les femmes bénéficient de l'aide de leurs épouses dans le processus d'exécution du projet. Cela est du fait que le projet leur est favorable.

Par le GIE pense pouvoir s'autofinancer à la quatrième année nonobstant l'abstinence du PAFA-E parce qu'il juge avoir assez maîtrisé les voies moyens que le PAFA-E leur a montré. De ce fait, le GIE peut continuer dans cette lancée pour continuer à augmenter leur productivité.

Le GIE ambitionne s'activer dans la culture maraichère. Les ménages sollicitent s'il y aura lieu d'un autre projet ils veulent un financement pour la culture maraichère. Car cela leur permet de réduire leurs dépenses en matière familiale mais aussi de pouvoir écouler le surplus dans les marchés pour augmenter leurs revenus.

Après ce focus groupe une visite de porte à porte dans chaque ménage bénéficiaire est effectuée. Afin de recueillir les données chiffrées de leurs rendements et charges durant l'exploitation sur les trois années du projet.

B. Visite de porte à porte à chaque bénéficiaire

A cet égard, nous avons reçu de chaque ménage sur les 16 leurs rendements en termes de quantités leurs charges d'exploitations et de cultures. Cependant, quelques difficultés sont notées dans cette collecte des données car certains bénéficiaires ne peuvent pas estimer, de façon exacte, leurs quantités de rendement. Dès lors, certaines données nous ont été données par les relais (les superviseurs des champs Ousmane Diouf et Cheikh Omar). Ainsi, le manque d'alphabétisation des bénéficiaires constitue un handicap majeur qui a rendu le travail de collecte des données très difficiles.

Après avoir recueilli tous les données nécessaires permettant de pouvoir établir le compte d'exploitation et l'échéancier des flux financier pour pouvoir évaluer la rentabilité du projet durant les trois années d'exploitation, nous avons visiter les champs.

C. Visite des champs des bénéficiaires

La visite sur les champs des bénéficiaires environ 32 ha a été facilité par les deux relais (superviseurs) Ousmane et Cheikh Omar qui mon aider à visiter les champs de mil, de constater l'état d'avancement.

Titre : visite d'un champ d'un bénéficiaire Marieme Diao



Figure 1 Champ de MAREME DIAO



Sources : Auteur



Sources : Auteur



Sources : Auteur

Ce que nous avons constaté dans cette visite c'est que la majeure partie des champs sont en bon état on peut espérer un bon rendement grâce aux engrais dont ils disposent. Cependant, le ralentissement de la pluviométrie et le retard de l'Urée vont jouer considérablement sur la quantité des rendements de cette dernière année. Par conséquent, sur certains des champs visités le niveau d'avancement des mils n'était pas assez élevé. D'après l'explication des superviseurs, les bénéficiaires dont le niveau d'avancement des champs est favorable est dû à leur anticipation de pluviométrie c'est-à-dire ils ont semé leur champ avant même qu'il commence à pleuvoir. Il est à noter que chaque bénéficiaire a respecté le nombre d'ha qu'il doit cultiver. Le périmètre est bien mesuré.

Une autre précision les champs ne sont pas non loin des maisons ce qui fait que les ménages n'auront pas assez de problèmes. En ce qui concerne la culture l'avantage réside dans le fait que chaque ménage dispose d'un cheval ou d'un âne pour cultiver. Mais il aurait été beaucoup plus rentable qu'ils disposent des tracteurs pour le labourage des champs et la semence.

Après avoir visité les champs, nous avons commencé à exploiter les données pour évaluer la rentabilité du projet. Dès lors, nous avons établi un tableau d'exploitation pour mesurer l'état bénéficiaire ou déficitaire de l'exploitation pour l'ensemble du GIE en prenant en compte les données pour chaque ménage qui le compose. Egalement, un tableau de l'échéancier des flux financier a été établi pour calculer la valeur actuelle nette du projet (VAN). Ce dernier tableau permet de mesurer, exactement, si le projet est, précisément, rentable ou non.

Titre : visite du champ d'un bénéficiaire



Source: Auteur

Section 2. La présentation des résultats et Analyse des résultats

A. Présentation et Analyse des résultats

compte d'exploitation

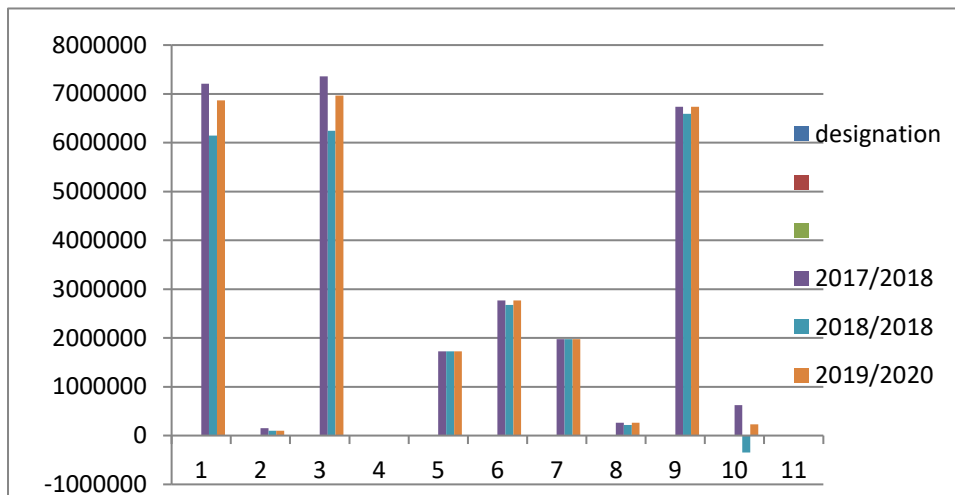
désignation	2017/2018	2018/2018	2019/2020
rendement en CFA	7206000	6145200	6865200
revenue location de matérielles	150000	100000	100000
total recette	7356000	6245200	6965200
charges d'exploitation	1728000	1728000	1728000
Charge de main d'œuvre	2770400	2674400	2770400
charges de conditionnement	1974400	1974400	1974400
	260700	216700	260700
total charges	6733500	6593500	6733500
bénéfice net	622500	-348300	231700

ANALYSES DU TABLEAU D'EXPLOITATION

Nous constatons que durant la première année l'exploitation est bénéficiaire soit 622500 FCFA de bénéfice. Durant la 2^e année l'exploitation était déficitaire car le résultat de l'exploitation est de -348300. Cependant la troisième année l'exploitation est bénéficiaire soit 231700.

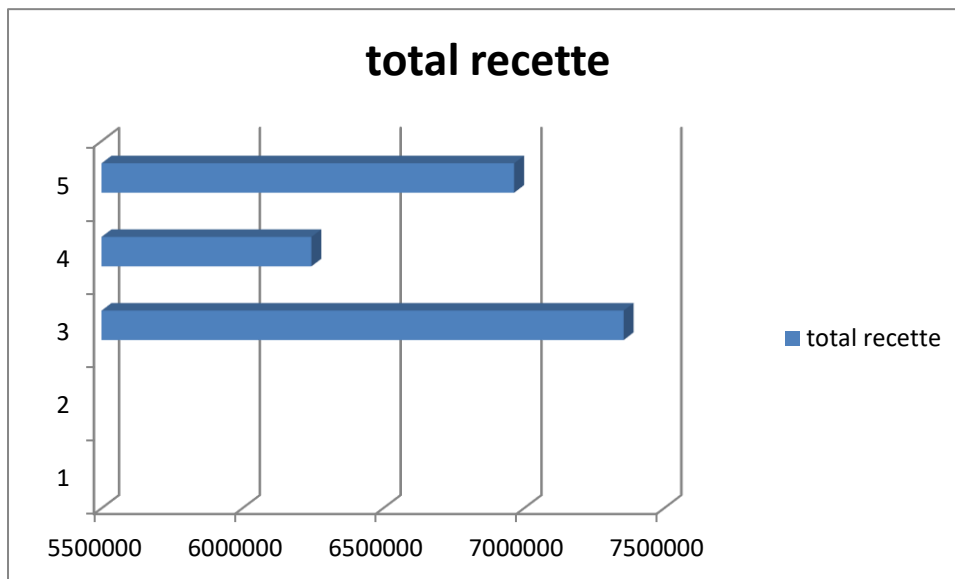
La 2^e année est déficitaire par que les charges d'exploitation sont supérieures aux recettes d'exploitation. Ce qui fait, par conséquent, que le résultat est déficitaire. Ce graphique ci-dessous nous donne une vue d'ensemble sur l'évolution des recettes de l'exploitation. A notre constat la 2^e année c'est-à-dire l'année 2018-2019 les recettes d'exploitation sont très insuffisantes.

A titre illustratif ce digramme ci-dessous témoigne à suffisance cet état de fait.



Source : Auteur

En outre, d'une manière détaillée nous allons montrer l'évolution des recettes durant les trois années du projet. Cette tendance montre parfaitement que la 2^e année c'est-à-dire l'année 2018-2019 les recettes ont diminué considérablement par rapport à la première années.

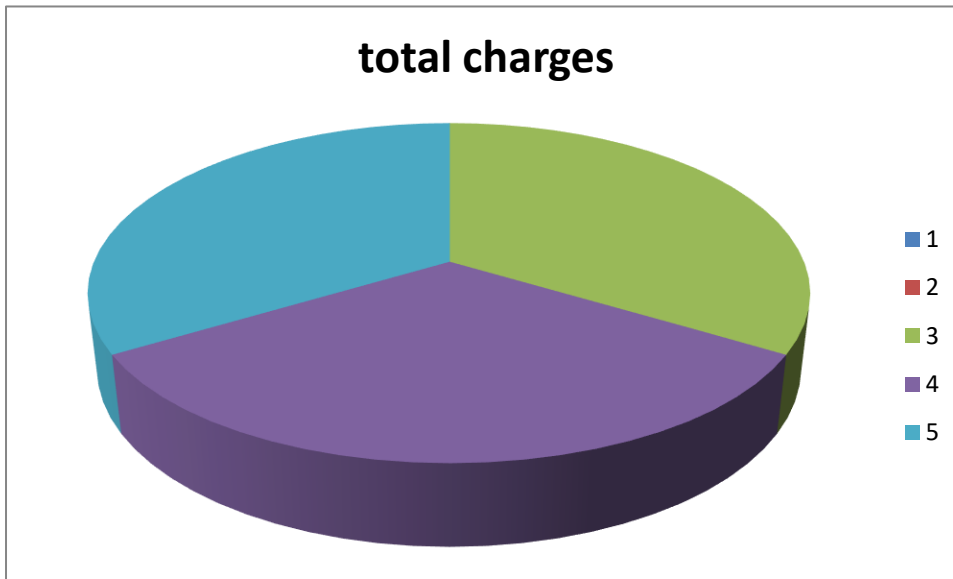


Graphique des recettes d'exploitation durant les trois années du projet

Source : Auteur

En ce qui concerne les charges d'exploitation nous constatons que sur la période de la 2^e année du projet elles sont très significatives augmentées raisons pour laquelle on note une diminution des recettes de 6.245.200 par rapport à la première et troisième année qui respectivement varient entre 7.356.000 et 6.965.200.

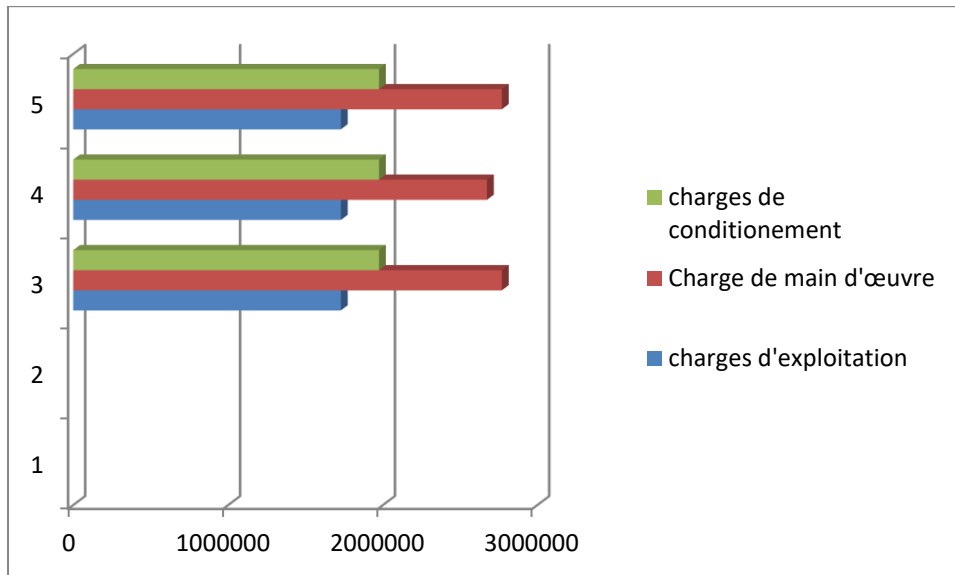
Ce graphique ci-dessous témoigne en conséquence ces allégations.



Graphique des charges d'exploitations durant les trois années du projet

Source : Auteur

Cependant, parmi les charges on constate que les charges d'exploitation et celles du personnel (main d'œuvre) sont plus significatives.



Graphique de la tendance des charges d'exploitation

Source : Auteur

Toutefois, pour mesurer l'efficacité des bénéficiaires d'exploitation nous allons mesurer le délai de récupération du capital investi (DRC)

En effet, le capital investi se récapitule comme suit durant la première année PAFA-E apporte 80% soit 3.644.800 et le GIE 20% soit 911.200 ce qui fait un coût global de 4.556.000 la deuxième année (2018-2019) PAFA-E apporte (60%) soit 1.497.600 et le GIE JUBO apporte (40%) ce qui donne un cout global de 2.496.000. Dès lors, en se basant sur le flux de bénéfice ci-dessus annoncé il s'écoulera un délai de plus de 8 années pour que ces flux de bénéfices puissent complètement couvrir le capital investi. Alors que le Projet s'arrête à la troisième année (2019-2020).

DELAI DE RECUPERATION DU CAPITAL INVESTI			
ANNEE	CAPITAL	BENEFICE	RESULTAT
1	2496600	622500	1874100
2	1874100	-348300	2222400
3	2222400	231700	1990700
4	1990700	231700	1759000
5	1759000	231700	1527300
6	1527300	231700	1295600
7	1295600	231700	1063900
8	1063900	231700	832200
9	832200	231700	600500

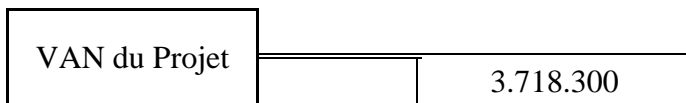
Nous n'avons que le bénéfice des trois années d'exploitation mais par référence à ces trois bénéfices par la méthode des cash-flows moyen le capital investie ne peut être récupéré qu'au plus des trois années d'exploitation c'est-à-dire le DRCI est estimé à plus de 10 années d'exploitation. Ce qui ne permet de déduire que les bénéfices de l'exploitation ne sont pas effectifs. Pour corriger cette inefficacité il faut diminuer les charges d'exploitations en augmentant les rendements d'une manière considérable.

Par ailleurs, pour mesurer la rentabilité financière du projet, il nous faut calculer la valeur actuelle nette du projet. Ainsi, pour ce faire nous allons présenter le tableau de l'échéancier des flux financier.

échéancier des flux financier			
-------------------------------	--	--	--

désignation	2017/2018	2018/2019	2018/2020
rendement en FCFA	7206000	6145200	6865200
Total in flow	7206000	6145200	6865200
charges d'investissement	1965000	0	0
charges d'exploitation	11077100	1728000	1728000
total out flow	13042100	1728000	1728000

cash-flow	-5836100	4417200	5137200
cash flow actualisé	-5836100	-1418900	3718300



Ce tableau permet de calculer la valeur actuelle nette (VAN). Cet indicateur nous permet d'avoir une idée sur la rentabilité ou l'acceptation du projet. Dans ce projet la VAN est positive soit 3.7183.00 FCFA. On a calculé la VAN avant financement car on n'a pas pris en compte ni l'emprunt ni le service de la dette car dans ce projet l'investissement fut par fonds propre. Donc, on peut déduire que le projet est rentable puisque que la VAN est positive. Cependant, nous précisons qu'aucun taux d'actualisation n'a été pris en compte car il n'y a pas d'emprunt qui sert de taux de référence.

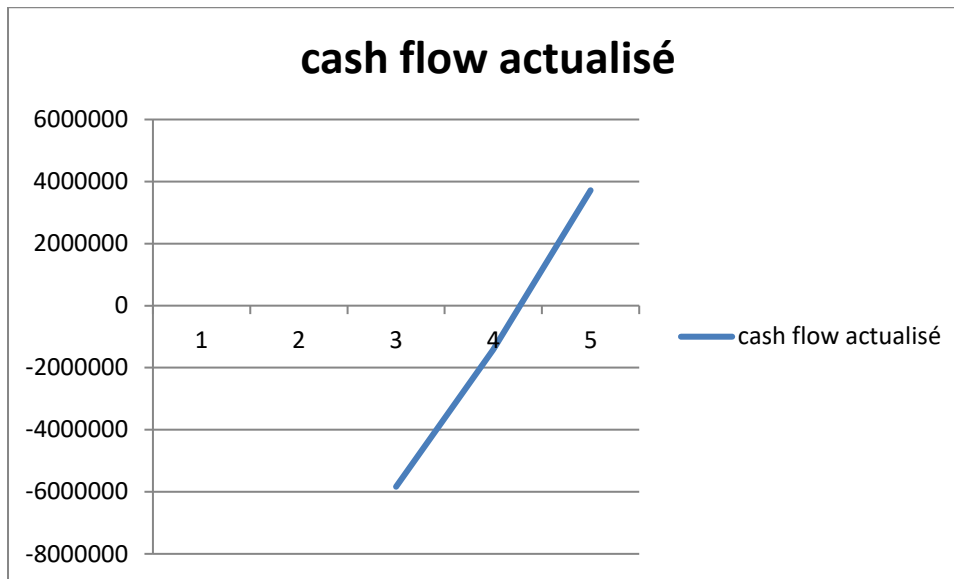
L'objectif de PAFA-E, dans son mode de financement, est de permettre au ménages de pouvoir s'autofinancer.

De ce fait, nous allons calculer la capacité d'autofinancement pour s'avoir si dans la quatrième année du projet le GIE pourra s'autofinancer.

Sur ce nous allons faire une prévision pour savoir si avec les rendements de cette dernière année du projet le GIE peut s'autofinancer l'année suivante.

Pour le financement de la quatrième année, selon les besoins en engrais, Urée, Semences et rémunération des superviseurs, l'investissement s'articule environ au tour de 2.496.000 FCFA ce qui fait que chaque ménage doit contribuer à hauteur de 156 000 FCFA qui donne une contribution en mil par ménage de 784 kg si le kg a été vendu par un prix de référence de 199 FCFA.

Or, la production moyenne du GIE s'analyse au tour de 2,5 tonnes (2500kg) ce qui fait que sur les 2500kg de rendement moins les 784 kg pour l'apport, il restera pour chaque ménage 1716 kg qui se serve de nourriture et ce qu'il commercialise pour augmenter leurs revenus financier. Ce qui nous permet de tirer comme conclusion que le GIE peut s'autofinancer.



Tendance croissante du cash flow

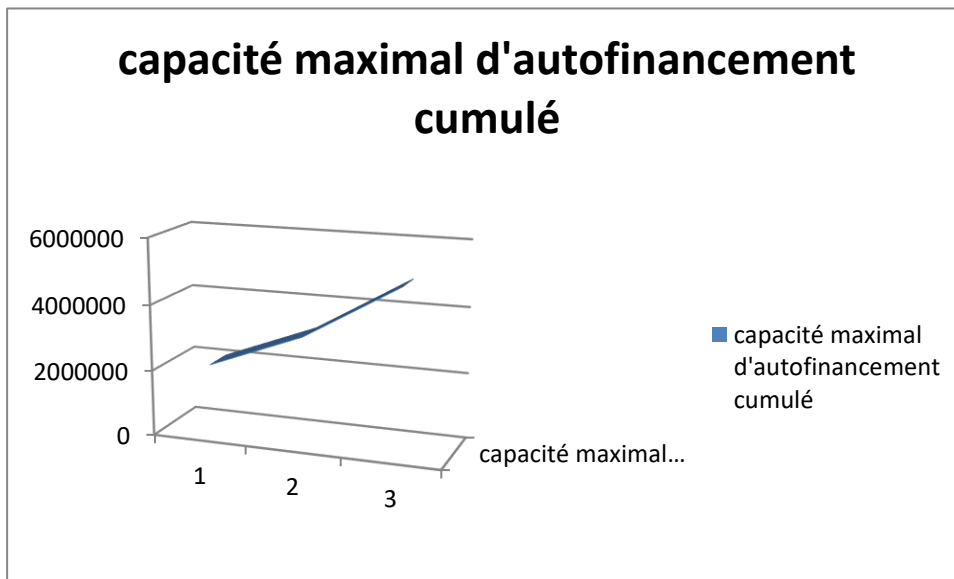
Sources : Auteur

À partir de ce graphe nous constatons le projet vois sa rentabilité au niveau de la troisième année. Ce qui nous permet de dire il doit s’agir d’un financement à moyen et long terme. Ce qui suppose que le projet ne doit pas se limiter juste à la troisième année. Il doit avoir une continuation. Même si le PAFA-E se retire le GIE doit être en mesure de financer par lui-même le projet. Pour ce faire nous allons calculer la capacité d’autofinancement du GIE JUBO

ANNEE	2017-2018	2018-2019	2019-2020
BENEFICE + AMORTISSEMENT	2088750	1117950	1697950
Capacité maximal d'autofinancement	2088750	1117950	1697950
capacité maximal d'autofinancement cumulé	2088750	3206700	4904650

A travers ce tableau on voit nettement que le GIE peut s’autofinancer. Dans la mesure où la capacité d’autofinancement telle que montrer dans ce tableau justifie une tendance croissante

de cette capacité. Ce graphique ci-dessous justifie en conséquence cette évolution croissante.



Dans ce projet, on note que l'investissement n'est pas assez significatif. Et les matériels de cultures semoirs et Hou s'amortissent durant plusieurs années. Ce qui est un avantage dans la mesure où il y aura pas un renouvellement d'investissement.

**TABLEAU
D'INVESTISSEMENT**

DESIGNATION	ANNEE 2017-2018	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANTS
SEMOIRS		5	232000	1160000
HOUES SINE		5	113000	565000
BACHE GM		2	120000	240000
TOTAL				1965000

Ce figure atteste les moyens de culture



Source : Auteur

B. Recommandation pour GIE JUBODE KEUR PATHE DIOUF

- Faire un suivi régulier sur la livraison de l'urée et de l'engrais par le fournisseur
- Augmenter les machines agricoles au minimum 16 machines même s'il le faut augmenter l'apport à chaque année d'exploitation.
- Promouvoir le maraichage pour augmenter les revenus du GIE
- Faire participer activement les jeunes instruits à occuper des postes clés du dans le GIE
- Organiser des activités au sein du GIE pour permettre aux relais de partager les techniques agricoles
- Disposer d'une machine à moulin
- Mettre en place une unité de transformation
- Disposer d'une batteuse afin de diminuer les charges de cultures
- Sensibiliser les éleveurs à surveiller leur bétail afin d'éviter la destruction des champs
- Puiser dans les caisses du GIE pour augmenter la quantité de l'urée et de l'engrais celle-ci leur permettra d'avoir plus de rendement.
- Mettre en place un magasin de stockage afin de mieux garder leur récolte.

S'intéresser aux nouvelles techniques agricoles afin de moderniser leurs méthodes de culture pour être beaucoup plus productifs

Les acquis humains et professionnels

Le stage m'a servi de champ d'application et de mise en œuvre des connaissances théoriques apprises dans mon programme de formation universitaire. Cela s'est surtout fait sentir dans la collecte et l'interprétation des données quantitatives et qualitatives. Tous les cours spécifiques au programme d'étude ont été d'une aide appréciable dans la mesure où ils servaient de socle au renforcement des acquis. Ce stage a aussi permis d'approfondir mes connaissances dans la conception des cadres d'évaluation. Il m'a donné l'occasion de me familiariser avec l'analyse qualitative des données en particulier les commentaires formulés lors de sondages et d'entrevues.

CONCLUSION GENERALE

En définitive, ce stage est très instructif car il nous a permis non seulement de mettre en pratique nos connaissances acquises au cours de notre formation mais également d'obtenir diverses connaissances et expériences notamment sur l'agriculture. Cependant, le travail était un peu difficile. En effet, c'est la collecte des données qui était exacerbée du fait que certains ménages ne peuvent pas estimer leur rendement. Dans l'ensemble le projet est rentable pour

les ménages. Ainsi, le GIE peut s'autofinancer durant la 4^e année. Par ailleurs, une question suscite souci existant : est ce que les ménages auront le courage et la volonté de continuer dans ce lancer si PAFA-E se retire ?

La question mérite d'être posée car on constate d'énorme projet de développement très intéressant mais lorsque le bailleur de font se retire le projet tombe dans l'eau. Dans cette dynamique, nous suggérons a PAFA-E d'effectuer une évaluation d'impact social et psychologique pour mesurer est ce que, malgré la possibilité d'autofinancement constater, les ménages du GIE JUBO auront la volonté de s'unir leurs force pour continuer l'exploitation.

Une chose est claire les ménages n'ont pas ignoré l'importance mais également l'impact positif du projet mais, la majeure partie des bénéficiaires sont des illettrés. Par conséquent, les OP (GIE JUBO) peuvent s'autofinancer mais l'exécution normale de l'exploitation peut s'avérer exacerbée.

BIBLIOGRAPHIE

- Document de conception projet PAFA-E
- Rapport 2018 projet PAFA-E
- AHMADOU ALY MBAYE, « Analyses des projets dans les pays en voie de Développement », Sénégal, presse Universitaire du Sénégal 2 édition, 2014, p.
- Aperçu de l'Agriculture sénégalaise, Espaces Agricoles IRD 1998, publié le 12 janvier 2018
- L'agriculture, un moteur pour le développement du Sénégal, Centre des Investissement Européens au Sénégal (CIES)
- Le Plan Sénégal Emergent, Gouvernement du Sénégal 2014.

TABLE DES MATIERES